J’aimerais savoir pourquoi certains noms de pays sont masculins et d’autres féminins, par exemple LA France mais LE Portugal. Merci de votre aide

Réponse apportée le 04/23/2008 par PARIS Bpi – Actualité, Art moderne, Art contemporain, Presse

Bonjour,

Dans notre catalogue (accessible par notre site) en faisant la recherche tous critères
genre noms
je n’ai trouvé comme réponse pertinente qu’un ouvrage du 17e siècle que je n’ai pas consulté.

Le temps qui est imparti à nos réponses ne m’a pas permis de consulter tous nos ouvrages de grammaire française assez nombreux (comme vous le verrez plus bas, dans la notice).

Un ouvrage qui fait référence sur la langue française :

Auteur : Grévisse, Maurice
Titre : Le bon usage /
Édition : 14e éd.
Éditeur : Bruxelles : Editions De Boeck Université, 2007
Description : 1600 p. ; 27 cm
Sujets : Français (langue)—Grammaire [*77 doc.]
Français (langue)—Usage [*19 doc.]
Autre auteur : Goosse, André

indique page 594 sous la rubrique

« Noms propres de lieux »
« Comme pour les noms inanimés en général, le genre des noms géographiques est arbitraire : ni l’étymologie ni la forme ni le sens sont déterminants. »
Ce paragraphe contient 4 sous-paragraphes, noms de villes, noms d’îles, noms de châteaux, églises, grottes, noms des corps célestes.

Pas de sous-paragraphe sur les noms de pays.

Mon hypothèse personnelle (qui n’a aucun caractère scientifique) est que dans une langue (française) où, en principe, le neutre n’existe pas tous les noms doivent être masculins ou féminins.
Les noms de pays étrangers sont des francisations plus ou moins arbitraires (par ex. nous disons Autriche, les Autrichiens nomment leur pays Osterreich) aussi l’usage a dû consacrer un penchant habituel à notre langue : féminin pour les noms se terminant en e, masculin pour les autres ?
Je n’ose vérifier mon hypothèse de peur de trouver de nombreuses exceptions !

Plus sérieusement vous pourriez peut-être poser votre question à un organisme qui a été crée pour la langue française, l’Académie française
dont le site permet de l’interroger
http//www.academie-francaise.fr/contact/index.html

Cordialement,

Eurêkoi
Réponses à distance
Bibliothèque publique d’information
Site internet : http//www.bpi.fr